



L'ARGAN AU COURANT

bulletin d'informations de la municipalité de Bournens

Février 2019

n°59

Conseil général

En 2019, toutes les séances du Conseil Général auront lieu le jeudi à 20:00 :
le 4 avril (supprimée), le 13 juin, le 3 octobre et le 12 décembre.



C'est pourquoi, si vous vous sentez concernés par cette problématique et que vous avez des propositions concrètes à partager, n'hésitez pas à les mettre par écrit et à les déposer dans une boîte à idées par mail à administration@bournens.ch ou par courrier à l'administration communale, rte de la Plantaz 12, 1035 Bournens.

Merci pour votre précieuse collaboration.

Il fait la une des journaux, les reportages à son sujet s'enchaînent à la radio et à la télévision, sur internet, sur les portables ...

LE CLIMAT est dans toutes les conversations et les changements climatiques sont de plus en plus réels et inquiétants selon les régions de la planète où l'on habite.

Après la grève des jeunes pour le climat à Lausanne, le parlement vaudois a reçu une délégation de manifestants venue remettre une pétition demandant aux politiques d'agir !

Les députés ont, semble-t-il, pris très au sérieux l'action et

les revendications des jeunes... On attend pour voir ce qui va sortir de tout ça !

Et à Bournens, que faisons-nous ? Depuis le début de l'année, la Municipalité a ajouté le sujet «Développement durable» à l'ordre du jour de sa séance hebdomadaire.

Elle a listé les aspects sur lesquels il serait possible d'agir. Elle s'est déjà mise au travail et ne manquera pas d'informer la population. Les idées foisonnent mais le sujet est si important que la Municipalité souhaite le partager avec tous les Argans !



Conseil Général

Les 3 préavis qui figuraient à l'ordre du jour du Conseil Général du 13 décembre 2018 ont été largement adoptés :

- le préavis no 5/2018 relatif au budget 2019,

- le préavis no 6/2018 relatif à l'adhésion de la commune de Bournens à l'AIEE et à la construction d'une station de pompage et d'une conduite de raccordement des eaux usées à la STEP de Penthaz,

- le préavis no 7/2018 relatif au financement des conduites publiques d'eaux claires et d'eaux usées sur les parcelles n°350 et 437

La Municipalité a établi un budget 2019 prudent et équilibré dont le bénéfice est de CHF 4768.- avec un total de produits de CHF 1'761'500 et un total de charges de CHF 1'756'732.

Outre les charges imposées par l'Etat (péréquation, facture sociale, réforme policière) et les charges liées aux différents services (école, SDIS, ORPCI, soins à domicile, agences sociales), la Municipalité a prévu de changer les tables de la salle communales, les panneaux devant la scène ainsi que la grande porte du bâtiment.

La participation communale à la nouvelle structure d'accueil pour écoliers de Sullens (APEMS) a également été prévue au budget.

La STEP actuelle ne correspondant plus aux

normes d'épuration, les communes de Sullens et Bournens ont demandé leur adhésion à la STEP de Penthaz qui vient d'être modernisée par l'adjonction d'un traitement final utilisant du charbon actif pour traiter aussi les micropolluants et qui a la capacité d'accueillir toutes nos eaux usées.

La taxe d'adhésion est de CHF 361.20 par habitant, soit CHF 151'330.- pour notre commune.

Les travaux de raccordement et construction de la station de pompage sont estimés à CHF 730'000.- dont CHF 156'350.- pour notre commune.

Ces 2 montants pourront être prélevés dans les liquidités communales.

Les conduites d'eaux claires et d'eaux usées sur les parcelles n°350 et 437 font partie du PGEE (Plan Général Evacuation Eaux) en tant qu'équipement public.

Les travaux de pose de ces conduites ont été entrepris par la société Home Brothers SA, pressée d'avancer dans son chantier de construction. Actuellement, plusieurs bâtiments d'habitation construits ou en construction possèdent des conduites EC et EU privées qui viennent se raccorder sur lesdites conduites principales publiques.

La commune devait par conséquent racheter ces conduites publiques pour un montant de

CHF 88'560.- prélevé dans les liquidités communales.

Fête de Noël

La salle du Baltoir affichait complet lundi 17 décembre pour assister à la présentation des 2 classes du village de Mmes Haslebacher et Volkart et la collaboration de Mme Savary, maîtresse de musique.

Merci aux jeunes chanteurs, acteurs, narrateurs et enseignantes !

M. Laurent Bader, pasteur de la paroisse, a ensuite rappelé le récit de la Nativité, illustré par des images projetées sur écran.

La soirée s'est poursuivie à l'extérieur autour du vin chaud et du buffet richement garni grâce à la contribution de nombreuses personnes.

Proposée par les enseignantes, une collecte a permis de verser 400 frs à l'opération Coeur à Coeur, au profit de l'enfance maltraitée.

Naissance

Ophélie LAVILLE est née le 19 décembre 2018.

Retenez le samedi 11 mai

Le programme de cette journée destinée à tous, est en cours d'élaboration.

Plusieurs ateliers participatifs seront proposés en forêt et/ou aux alentours du Baltoir.

Des infos plus précises suivront

Apéritif du Nouvel-An



Il faisait bon dans le refuge du Bois-Joli ce samedi matin 5 janvier, suffisamment chaud pour y accueillir Adrien, un tout jeune Argan et ses parents ainsi qu'une



vingtaine de personnes heureuses de se retrouver pour échanger leurs vœux et partager le verre de l'amitié. Les fondues, cuites sur le vieux fourneau à bois, n'ont pas manqué de créer la bonne humeur !



Repas de soutien de la Jeunesse



Beau succès pour cette première de la société de Jeunesse qui a servi «un papet vaudois» à une petite centaine de convives réunie au Baltoir samedi 2 février.



Plus de 26 mètres de saucisse aux choux de la charcuterie du village ont été dégustés, dixit le concours d'estimation qui a pimenté la soirée ainsi d'ailleurs qu'un blind test musical qui a enflammé la salle.

Bravo et merci à toute l'équipe, on se réjouit pour l'année prochaine.



Cours de taille

Les 4 branches charpentières, le bourgeon apical, la forme en palmette ou en fuseau n'ont plus de secret, ou presque, pour les personnes qui ont suivi le cours de taille de M. A. Jaquet de l'association Retropomme, mercredi 6 février.

Le matin, les participants ont assisté à une partie théorique avant de mettre timidement la main au sécateur en début d'après-midi.



Les 10 arbres fruitiers plantés il y a un peu plus d'une année ont subi une taille dite de formation destinée à leur donner une charpente assez solide pour supporter le poids des fruits qui ne devraient pas apparaître avant 8 à 10 ans.

L'automne dernier, un des pommiers portait beaucoup de petits fruits. Alors qu'on pourrait s'en réjouir, il s'avère qu'il s'agissait plutôt d'un signal d'alerte d'un arbre qui stressait (les arbres aussi !) suite à une attaque de campagnols sur ses racines, vraisemblablement. Comme le prévoit la convention signée avec l'association Retropomme, le cours de taille sera organisé les 4 prochaines années à même époque.

Déchetterie « Le Carroz » Directive / Info déchets 2019

La nouvelle directive sur les déchets peut être consultée sur notre site internet (déchetterie).
Les modifications importantes apportées cette année sont :

Bouteilles de lait en PEHD, flaconnages plastiques



En plastique PEHD de couleur blanche (produits laitiers) et flacons plastiques (produits douche, lessives, etc.) :

à retourner dans les points de vente.

Polystyrène blanc expansé PSE - Sagex



Plus de 60 cm :
dans la benne des encombrants.

Moins de 60 cm :
à éliminer via les ordures ménagères (sacs taxés).

Les mardi, mercredi et jeudi 9, 10 et 11 avril 2019 aura lieu un spectacle musical exceptionnel réunissant le petit chœur (élèves de 7^{ème} à 9^{ème}) et le chœur des enseignants de l'établissement de la Chamberonne.

Le Conseil d'établissement de la Chamberonne vous propose une nouvelle soirée :

Questions - Débat Quelle utilisation des écrans avec les 0-7 ans ?



Mercredi 20 mars 2019
à 20h

Grande salle de Bournens
Soirée réservée aux adultes
Entrée gratuite - Sur inscription

Table ronde animée par
Grégoire Nappey
journaliste, ex-rédacteur en chef du Matin

Invités pour prendre part à la discussion

Niels Weber
psychologue-psychothérapeute FSP
président de la Gaming Federation

Anne Thorens
psychomotricienne,
PPLS CRENOL

Marine Jequier
neuropédiatre

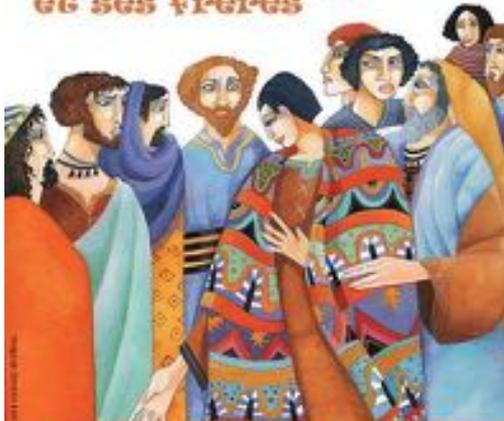
Joël Ingargiola
enseignant et consommateur
assidu des jeux vidéos

Carole Barraud Vial
éducatrice sociale HES



Merci de bien vouloir vous inscrire avant le 11 mars 2019, en précisant le nombre de personne(s) :
- par email à cet.chamberonne@gmail.com
- par téléphone au 078 811 05 00

Joseph et ses frères



Camp d'enfants
du 23 au 26 avril 2019



La paroisse protestante organise un chouette camp pour les enfants. Nous irons passer 4 jours au pied du Jura. A partir de l'histoire de Joseph, nous discuterons des relations au sein de la famille et aborderons des sujets comme la jalousie, le pardon, le sentiment d'injustice, la fraternité, etc.

Au programme : Discussions ✨ Jeux ✨ Prières ✨ Promenades ✨ Jeu de piste Notre activité principale sera la préparation d'une saynète qui raconte l'histoire de Joseph. Nous veillerons à ce que chaque enfant trouve une place qui lui convienne, sur scène ou dans les coulisses.

Pour les enfants de 3^e à 6^e année. Il n'est pas nécessaire de faire partie de la paroisse pour y participer.

Informations et inscription : pasteur Laurent Bader 021 331 57 52
ou sur le site de la paroisse : vufflenslaville.eerv.ch

GROS-DE-VAUD

Inscrivez votre jardin au 2^e Jardin'Art



Les deux initiateurs de la manifestation Jardin'Art, le directeur de l'Office du tourisme Echallens Région Vincent Mercier et la présidente du groupe des Paysannes vaudoises de St-Cierges et environs Nathalie Vulliens.

Les organisateurs des portes ouvertes de jardins privés lancent un appel à tous les propriétaires désireux de présenter leur coin de verdure, ainsi qu'à des artisans.

En juin 2017, six propriétaires de jardins privés de la région de Thierrens ouvraient exceptionnellement leurs grilles aux visiteurs à l'occasion de la première édition de Jardin'Art. Vu le succès rencontré, la manifestation sera reconduite les 1^{er} et 2^e juin prochain, avec le désir de l'étendre à tout le district du Gros-de-Vaud. Les organisateurs lancent donc un appel aux candidatures jusqu'au 28 février prochain.

Les exigences pour participer sont simples posséder un jardin soigné – qu'il soit potager ou d'agrément – et accepter d'y accueillir le public durant deux jours entre 10h et 17h. Lors de la première édition, certains écrans végétaux étaient animés par la présence d'artisans et/ou de stands permettant de se désaltérer ou de se sustenter. Mais si tout est possible, rien n'est imposé.

Les propriétaires de jardins et les artisans intéressés à participer à cette seconde édition doivent s'annoncer à l'Office du tourisme Echallens au 021 881 50 62 ou par courriel à region@echallens-tourisme.ch

MS